



## Communiqué de presse

**Révision de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et des oiseaux sauvages : si les résultats vaudois sont clairs et décevants, et dénotent d'une mécompréhension totale des enjeux actuels vécus par les acteurs du milieu, la population suisse semble être plus partagée sur le sujet.**

Le comité de campagne vaudois en faveur de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et des oiseaux sauvages prend acte, avec regret, du résultat de ce jour.

Tant le peuple suisse que vaudois a refusé la révision de la loi sur la chasse, qui pourtant datait de 1985 et méritait d'être modernisée. C'est dès lors avec une forte déception que le comité vaudois ainsi que l'ensemble des militants – tant chasseurs, agriculteurs, viticulteurs, et milieu gastronomique, entre autres – prennent note de cette décision. Les votants semblent donc privilégier le statu quo alors même que celui-ci implique moins d'espèces protégées. Rappelons que cette révision de la loi sur la chasse aurait eu pour conséquence une protection accrue des espèces, l'instauration de davantage de couloirs faunistiques et un pouvoir subséquent octroyé aux cantons afin de reconnaître les spécificités régionales.

Malgré les résultats, le comité vaudois tient à remercier l'engagement indéfectible tout au long de la campagne de nombreux militants. Leur présence remarquée sur les stands ou à diverses occasions ont permis une réelle sensibilisation de la population à l'activité indispensable de chasse pour la faune. Celle-ci devra à l'avenir être renforcée afin de montrer que les milieux écologistes, n'ont pas l'apanage de la nature.

Les moyens financiers démesurés déployés par nos adversaires ainsi que les propos mensongers utilisés montrent qu'à ce jour, le dogmatisme et les moyens émotionnels sont des mesures de campagne qui semblent fonctionner. Toutefois, nous tenons à rappeler que la nature n'appartient pas à Pro Natura, au WWF ou tout autre organisme subventionné, et que l'action des chasseurs permet une régulation indispensable à la cohabitation entre faune, éleveurs, animaux de rente et également tous les usagers de la nature.



De plus, par cette décision, le peuple suisse nie totalement la présence exponentielle du loup sur notre territoire vaudois dont les attaques, pouvant être qualifiées de carnage, n'auront aucune conséquence. Les éleveurs et leur animaux (chèvres, moutons, veaux, vaches, ânes, etc) n'auront aucun moyen de faire face à celles-ci. A noter que la loi de 1985 et qui donc reste actuelle suite au refus de la révision ce jour n'édicte aucune mesure pour les protéger.

Tous les milieux concernés doivent à l'avenir, tout comme durant cette campagne, se coordonner afin d'aborder les prochaines échéances sereinement. La sensibilisation aux diverses activités devra être renforcée et ceci, dans l'ensemble du canton, afin de maintenir un équilibre entre les milieux concernés.

**Contacts :**

Philippe Duperrex, co-président de campagne – 079/7986718

Samuel Aubert, co-président de campagne – 079/6376033

Loïc Bardet, membre du comité de campagne et Directeur d'AGORA – 079/7180188

Alexandre Berthoud, membre du comité de campagne – 078/7561008

Florence Gross, membre du comité de campagne – 079/7098568